

Commune d'ESTAVAR 66800

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 MAI 2024

Accusé de réception en préfecture
066-216600726-20240527-DCM2024-18-DE
Date de télétransmission : 28/05/2024
Date de réception préfecture : 28/05/2024

Nombre de conseillers en exercice : 8
Nombre de conseillers présents : 5
Nombre de votants : 7
Date de convocation : 16 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 mai à 19H00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Laurent LEYGUE, Maire. Séance retransmise sur Youtube et Facebook.

Présents : Bruno Cagny, Laurent Leygue, Sophie Verney, Laurence Barnola, Abdelhaq Achemirou

Absents Excusés : Fabrice Calmont, Alizée Desmet,

Procurations : Fabrice Calmont à Bruno Cagny ; Paul Miffre à Laurence Barnola

M Bruno Cagny est élu secrétaire de séance.

DCM2024-18: Reprise de provisions

Le Maire rappelle à l'Assemblée que les provisions devenues sans objet font l'objet de reprise au compte 781.

Il demande à l'Assemblée de se prononcer sur la reprise des provisions suivantes :

N° DOSSIER	ARTICLE M14	ARTICLE M57	DELIBERATION	DATE	MONTANT
432993	6875		DCM2021-07	12/04/2021	30 000,00 €
	6875		DCM2022-16	13/04/2022	10 000,00 €
		681	DCM2023-10	13/04/2023	2 000,00 €
				SOUS TOTAL	42 000,00 €
2103145-6	6875		DCM2022-16	13/04/2022	500,00 €
2103144-6	6875		DCM2022-16	13/04/2022	500,00 €
2105094	6875		DCM2022-16	13/04/2022	1,00 €
				TOTAL	43 001,00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

- D'APPROUVER la reprise des provisions figurant au tableau ci-dessus, sur le compte 781.
- D'AUTORISER le Maire à signer les actes y afférent.

Le Maire,
Laurent LEYGUE

